

De plus en plus de défis sont relatés dans la gestion des différentes générations au travail. Chez les infirmières, la littérature met en avant les écarts intergénérationnels qui existent sur le plan quantitatif, tant sur les statuts d'emploi que sur les conditions de travail. Dans le cadre de ce travail, nous avons décidé d'étudier les différences entre la génération baby-boomer et la génération Y par le biais du concept d'identité collective. Nous avons donc mis l'accent sur les représentations subjectives que chaque génération se fait envers son travail, ses collègues, l'hôpital et les conditions de travail. Cinq éléments, présentés par Osty *et al.* (2007) permettront de saisir ces représentations subjectives : le mode de relation au travail, le rapport à l'autorité et à l'organisation, et enfin, la conception de l'organisation et du travail.

Cette étude s'est déroulée au courant de l'année 2008, dans la ville de Québec. Le Centre Hospitalier Universitaire de Québec a été choisi pour réaliser des entrevues semi-directives, auprès des infirmières. Nous avons obtenu la participation de dix infirmières, de représentants syndicaux et de gestionnaires de l'hôpital. Cela nous a permis de mettre à jour les identités collectives que l'on retrouve chez chacune des générations à l'étude.

Les résultats de l'étude mettent l'accent sur plusieurs divergences entre les deux générations, portant sur la place du travail dans la vie de l'infirmière, au rapport avec l'autorité ainsi qu'à l'importance que chaque génération accorde au savoir-faire pratique. Ces générations tendent alors vers deux identités au travail différentes : une identité de métier pour les baby-boomers et une identité professionnelle de système public pour les Y. Nous étudions les conséquences que ces changements identitaires entraînent pour les gestionnaires de l'hôpital ainsi que pour le syndicat. Pour terminer cette étude, nous mettons l'accent sur la fragmentation de la profession, l'évolution identitaire qui se profile et l'importance des supérieures immédiates pour l'exercice quotidien de la profession infirmière.